

(c) au 31 mars 1922.

(d) au 31 décembre 1922.

2. Dans chacune des périodes suivantes, savoir:

(a) dans l'exercice financier 1920-21;

(b) dans l'exercice financier 1921-22;

(c) dans la période comprise entre le 1er avril et le 31 décembre 1922.

Quelle somme les sources de revenu suivantes ont-elles rapporté au gouvernement:

1. Les droits de douane;

2. L'impôt sur le revenu;

3. L'impôt sur les profits de guerre;

4. L'impôt sur les ventes;

5. Le droit de timbre;

6. Les autres impôts, avec désignation respective?

3. Dans chacune des périodes mentionnées à la 2e question, quel est le chiffre du revenu total que le gouvernement a perçu:

(a) en impôts directs;

(b) en impôts indirects;

(c) d'autre provenance?

Cette demande est agréée sous forme de demande pour production de documents.

WAGONS A MARCHANDISES AUX ETATS-UNIS

INTERPELLATION

L'honorable sir EDWARD KEMP demande au Gouvernement:

D'après les dernières statistiques, combien de wagons à marchandises appartenant aux chemins de fer nationaux se trouvaient aux Etats-Unis?

L'hon. M. DANDURAND: Le premier février, il y avait 28,672 wagons à marchandises appartenant aux diverses lignes nationales sur des voies étrangères dans les Etats-Unis.

L'hon. M. McMEANS: Savez-vous combien il y en a maintenant?

L'hon. M. DANDURAND: Non, je vous donne la réponse que j'ai reçue du ministère.

L'hon. M. McMEANS: Savez-vous quand ces wagons seront renvoyés au Canada?

L'hon. M. DANDURAND: Il y a un échange constant de wagons entre le Canada et les Etats-Unis. Naturellement, mon honorable ami sait bien que lorsque ces wagons sont retenus pendant un certain nombre de jours, on en retire un prix pour le loyer, et qu'il y a à Chicago, un bureau d'échange maintenu par toutes les compagnies de chemin de fer pour savoir où sont les wagons et pour en suivre les déplacements. Nous pouvons apprendre tous les jours où sont nos wagons, et il serait peut-être intéressant de connaître le revenu total de nos chemins de fer provenant de cette source, lorsque le nombre de nos wagons aux Etats-Unis dépasse celui que nos voisins ont au Canada.

L'hon. M. REID: L'honorable leader veut-il me dire la date de son rapport?

L'hon. M. DANDURAND: Le premier de février.

LA NOUVELLE GARE UNION A TORONTO

L'honorable sir EDWARD KEMP:

A quelle date les chemins de fer nationaux du Canada se serviront-ils de la nouvelle gare Union, à Toronto?

L'hon. M. DANDURAND: Nos chemins de fer nationaux ne possèdent qu'une partie indivise de la gare Union de Toronto. Tous les intéressés devront être appelés en conférence pour discuter certaines questions et conclure un accord avant de livrer la gare au service public. Nous espérons que la direction des chemins de fer nationaux va bientôt entamer des négociations en ce sens.

LE COMMERCE DU CANADA

L'honorable M. SCHAFFNER demande au Gouvernement:

1. Quel a été le volume du commerce entre le Canada et les pays suivants: la France, l'Espagne, l'Italie, la Belgique, l'Australie, le Japon et la Chine pour les années 1911, 1916, 1918 et 1921?

2. Quel a été le volume des importations du Canada dans chacun des pays ci-dessus durant les années mentionnées?

3. Quel a été le volume des importations de ces pays au Canada durant ces années?

La demande est agréée sous forme de demande de production de documents.

WAGONS PARTICULIERS ET AUTOMOBILES DU GOUVERNEMENT

L'honorable M. FOWLER propose:

Que le Sénat rende un ordre pour la production d'un rapport faisant connaître.

1. Combien de wagons particuliers ou officiels sont affectés aux chemins de fer nationaux du Canada?

2. Combien de fonctionnaires du réseau sont admis à se servir de wagons particuliers ou officiels?

3. Combien coûte, en moyenne, le complet équipement d'un wagon particulier ou officiel?

4. Combien d'hommes constituent le personnel d'un wagon particulier ou officiel, quels sont leurs emplois respectifs et quel est leur tarif de salaire?

5. Des wagons particuliers ou officiels ont-ils leur approvisionnement alimentaire, en cours de service, et qui supporte la dépense?

6. Outre les wagons particuliers ou officiels entretenus par le ministère des Chemins de fer, combien d'autres voitures particulières ou officielles sont entretenues et mises au service de l'administration du gouvernement du Canada?

7. Quelles sont respectivement les personnes qui se servent de ces voitures?

8. Ces voitures sont-elles pourvues d'un personnel, et sur qui retombe la dépense.

9. Combien y a-t-il d'automobiles attachées officiellement au service de la Milice et de la Défense?

10. Quel a été leur prix d'achat?

11. Combien coûte leur entretien annuel?

12. Par qui ces automobiles sont-ils employés et pour quel usage sont-ils réservés?

13. Outre ces automobiles appartenant au service de la Milice et de la Défense, combien le gouvernement du Canada garde-t-il d'automobiles à Ottawa à même les fonds publics; par qui ces autres automobiles sont-